

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la communication

Agen, vendredi 6 mars 2026

DOSSIER DE PRESSE

CRUES ET TEMPÊTES DE FÉVRIER 2026

Réponse d'urgence du Conseil départemental : Réparer – Protéger – Accompagner

Il y a peu, notre département a été durement frappé par deux tempêtes successives, Nils et Pedro, provoquant crues, inondations et dégâts majeurs sur l'ensemble du territoire.

Face à l'ampleur de la situation, la présidente Sophie Borderie a pris la décision de convoquer en urgence l'Assemblée départementale afin d'apporter des réponses rapides et concrètes aux Lot-et-Garonnais.

Le Conseil départemental de Lot-et-Garonne s'est particulièrement mobilisé tout au long de cette crise, notamment à travers une coopération étroite entre nos équipes des routes départementales et les services du SDIS ainsi que la gendarmerie nationale. Par leur action et celle des autres services de la collectivité, le Département s'est concentré prioritairement sur la sécurité des biens et des personnes en coordination avec tous les acteurs institutionnels du territoire.

Désormais, l'heure est aux réparations et à la remise en état pour que la vie puisse reprendre son cours normal.

C'est pourquoi, fidèle à sa vocation de solidarité, malgré un contexte budgétaire contraint, le Département mobilise à travers cette réponse d'urgence **plus de 5 millions d'euros** pour **réparer** les infrastructures, **protéger** les plus fragiles et **accompagner** nos territoires et notre agriculture.

1. RÉPARER : RESTAURER LES INFRASTRUCTURES

Durant cet évènement, 170 agents départementaux de la Direction des infrastructures ont été engagés (dont 87 en astreinte) pour gérer près de 450 interventions dont 160 dans la seule nuit du 11 au 12 février (chutes d'arbres et inondations). Les deux pics de crue successifs, le 13 février puis le 18 février, ont conduit à la fermeture de ponts, ce qui a entraîné des conditions de circulation variables et fluctuantes. Le site Inforoute47, qui permet aux usagers de visualiser la praticabilité du réseau routier départemental, a ainsi connu un pic de connexion avec plus de 90 000 visites, contre habituellement 1 000 connexions par mois.

Au plus fort de l'évènement :

- 75 routes départementales ont été coupées pour submersion, arrachement du réseau électrique et / ou chutes d'arbres,
- Seuls les 3 ponts sur Agen : pont de Beauregard, pont de Pierre et pont de Camélat sont restés ouverts sur les 13 qui permettent de franchir la Garonne.

- **Réseau routier**

Des expertises techniques sont en cours (portance des chaussées, stabilité des ouvrages).

⇒ **3,4 millions d'euros immédiatement sanctuarisés** pour lancer les premiers travaux de sécurisation et de réparation.

- **Bâtiments départementaux**

7 collèges légèrement touchés (dégâts extérieurs) : fonctionnement assuré dès le 23 février, jour de rentrée scolaire.

⇒ **75 000 euros de réparations** sur les bâtiments départementaux

2. PROTÉGER : SOUTENIR LES PLUS FRAGILES

Durant la crise :

- Centres médico-sociaux restés ouverts
- Continuité assurée dans les EHPAD
- Mobilisation de l'aide sociale à l'hébergement
- Visites à domicile reprogrammées

- **Soutien aux services d'aide à domicile et des bénéficiaires**

2 400 heures d'intervention empêchées.

Le Département décide exceptionnellement :

- De payer les heures non réalisées
- De prendre en charge la part normalement payée par les usagers

⇒ **240 000 € mobilisés**

- **Soutien aux agriculteurs pouvant bénéficier du RSA**

Mesures exceptionnelles :

- Neutralisation des revenus agricoles N-1
- Ouverture facilitée du RSA pendant 6 mois
- Lutte contre le non-recours aux droits

3. ACCOMPAGNER : ÊTRE AUX CÔTÉS DES TERRITOIRES ET DES AGRICULTEURS

- **Mobilisation exceptionnelle de Lot-et-Garonne Ingénierie auprès des communes**

Accompagnement gratuit pour :

- Diagnostic des dégâts
- Déclarations de sinistre
- Expertise technique
- Accompagnement pour les travaux

⇒ **250 000 €** financés intégralement par le Département

- **Réouverture exceptionnelle du dispositif FACIL**

Deux échéances repoussées :

- 30 mai 2026 : travaux urgents (communes < 2000 habitants)
- 30 septembre 2026 : travaux structurants

Objectif : remettre en état les équipements publics essentiels.

⇒ **600 000 €** débloqués par le Département

- **Un plan d'urgence pour l'agriculture**

Aide forfaitaire d'urgence – 500 000 €

- Jusqu'à 5 000 € par exploitation
- Ciblage des situations les plus critiques
- Soutien de trésorerie immédiat

Abondement du fonds APRED* – 50 000 €

- Soutien aux exploitations en grande difficulté
- Partenariat avec la MSA et la Chambre d'agriculture.

**Association pour la prévention et le redressement des exploitations en difficultés*

UN EFFORT GLOBAL DE PLUS DE 5 MILLIONS D'EUROS

Réparations infrastructures	3,4 M€
Soutien aide à domicile	240 000 €
Ingénierie communes	250 000 €
FACIL	600 000 €
Agriculture	550 000 €

+ autres mesures (bâtiments, RSA agricole...)

UNE COLLECTIVITÉ AU RENDEZ-VOUS

Dans un contexte de dérèglement climatique de plus en plus fréquent, le Département assume pleinement son rôle de **collectivité du dernier mètre** :

- ⇒ **Réagir vite**
- ⇒ **Protéger les plus fragiles**
- ⇒ **Soutenir les territoires**
- ⇒ **Accompagner le monde agricole**

Le Conseil départemental de Lot-et-Garonne reste plus que jamais mobilisé aux côtés des Lot-et-Garonnais.

Contact presse :
Matthieu Stievet, Directeur de la Communication
Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr

LOT-ET-GARONNE 
Le Département Cœur du Sud-Ouest